

Armoiries communales

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219296>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lui en offrir ingénument le moyen. Il intervient donc pour assurer la protection d'un droit et pour en prendre un autre, si un *casus belli* surgissait. En l'espèce, ce fut l'incident de Thierrens, et les Français, après avoir affranchi les Vaudois, marchèrent sur Berne.

Les patriotes vaudois qui, le soir du 23 janvier, se trouvaient sur la Palud, ne demandaient qu'une chose. Ils ne s'embarrassaient pas de calculs subtils. D'autres faisaient de la diplomatie et la guerre. Eux se bornaient à profiter d'une circonstance heureuse pour briser les liens qui les retenaient comme sujets à un canton suisse et renouveler ainsi un geste que cinq siècles plus tôt les Waldstaeten avaient fait devant les baillis autrichiens, toutes proportions gardées d'ailleurs, et simplement pour souligner une fois de plus l'importance de ce jour du 24 janvier que tout bon Vaudois célèbre dans son cœur.

L. Mogeon.

Moyen conciliant. — Poindinterro, pour plus de commodité sans doute, a loué une chambre meublée dans un assez beau quartier.

— Vous verrez, dit la logeuse, que vous dormirez à ravir tant le lit est moelleux et le silence complet.

— Voilà qui va fort bien, dit Poindinterro, je n'apprécie rien tant qu'un bon sommeil.

Le lendemain, vers huit heures du matin, la logeuse arrivait, apportant elle-même un plateau chargé d'une tasse de chocolat. Chose étrange, notre ami Poindinterro n'avait nullement l'air d'un homme qui vient de passer une bonne nuit.

La logeuse, elle, avait l'échine courbée d'un chien qu'on vient de corriger.

— Je ne saurais vous dire combien je suis en colère contre vous, lui dit notre ami.

— Oui, je sais, fit la logeuse, c'est rapport au chat qui a miaulé toute la nuit.

— En effet ! je l'ai subi comme vous, et je viens vous demander...

— De faire tuer le chat ?...

— Ou tout au moins de le faire accorder.

CHEZ LE COIFFEUR

EST un de ces endroits où l'on est obligé d'aller en personne, ne pouvant confier cette commission à aucun de nos amis, même très dévoués.

Ainsi, depuis des années, je vais chez le coiffeur, qui m'accueille le sourire aux lèvres et une tondeuse très perfectionnée à la main. Il m'invite à m'asseoir dans un magnifique fauteuil, où je disparaîs entièrement comme dans les bras de la chaise à torture de mon dentiste. Le coiffeur, disert et bien remonté en paroles, m'enfouit jusqu'au menton sous les plis immaculés d'une vaste serviette que l'on peut aussi prendre pour une petite nappe de restaurant.

Bientôt, la tondeuse, le ciseau, le peigne commencent une sarabande infernale, fourrageant dans mes cheveux qui suintent de tous côtés : une partie me tombe dans les oreilles ; une autre s'infiltre traitreusement dans mes yeux ou vient se déposer, amèrement, sur ma langue.

Ces opérations sont longues et compliquées, et j'ai malgré moi le temps de réfléchir. Je n'aime pas à réfléchir ; mais ici je suis bien obligé de réfléchir. Je ne puis rien faire d'autre. De temps en temps, ma réflexion est arrêtée, parce que le coiffeur fait changer de position à ma tête. Un instant, je suis en face du plafond ; un moment après, je suis vis-à-vis de mes pieds ; cinq minutes plus tard, je dodeline à gauche ; vingt-cinq minutes après, je puis lire à droite une réclame merveilleuse pour raffermir nos rides.

Je n'ai pas encore de rides, mais j'aimerais cependant bien pouvoir me déridier. Je commence à avoir mal aux cheveux et le torticollis, et je m'exténue à réfléchir. Je réfléchis au coiffeur.

Heureusement, me dis-je avec effroi, que nous n'avons pas de cheveux jusqu'au milieu de la figure. Si le coiffeur se mettait à nous tailler le nez...

Heureusement, toujours, que cette honorable et odorante profession, où la langue va aussi

vite que les ciseaux, n'est pas en butte aux perturbations des grèves, car, alors, ciel !... Une grève de tailleurs, cette année, a duré plus de cinq mois. Que serions-nous devenus, si les coiffeurs en avaient autant ? Ou plutôt, que seraient devenus nos cheveux ? On n'aurait plus pu en voir la fin...

Maintenant, mon excellent et habile coiffeur a laissé mes cheveux en paix. Il s'attaque, lame agressive, au léger duvet qui ombrage presque mon jeune visage comme un gazon printanier. Je prie la Providence pour que mon coiffeur ne soit pas dérangé par un éternuement intempestif, ni par une démangeaison trop brusque, qui risquerait de me coûter du sang. Je sens que l'on m'a mis le couteau sur la gorge et que j'ai du savon qui me monte dans le nez.

Tout soudain, les opérations changent et je suis aspergé, comme un tendre massif de roses, d'un jet continu de parfum. Ma tête semble se volatiliser, devenir divine, comme un sachet de parfum. Je suis odorant, frais et reluisant.

Alors, il me reste la plus importante des opérations à faire, et c'est de récompenser, selon le tarif destructif de mon distingué coiffeur en tondant mon portemonnaie en sa faveur.

Doug.

ARMOIRIES COMMUNALES

On nous écrit :

Celles de *Vaulion*, telles que le « Conteur » les a décrites dans son dernier numéro du 10 janvier écoulé, ne sont pas tout à fait conformes au dessin primitif que nous avons reproduit dans un article intitulé : « Notes sur Vaulion », publié en décembre 1917 dans la « Revue historique vaudoise ». En effet, les trois coeurs doivent être placés entre les branches du V et non au-dessus de celui-ci.

La composition de cet écu remonte au début du régime républicain. Un délibéré de l'Assemblée des communiens de Vaulion en date du 24 mai 1798 « an 1^{er} de la République Une et Indivisible » prescrit effectivement ce qui suit :

Les citoyens de la Communauté de Vaulion assemblés, etc.

« Il a été décidé que l'on mettra sur l'enseigne du logis (de la Maison de Ville) la couleur verte et trois coeurs dans un V : un rouge, un vert et l'autre jaune. On donne cette commission au citoyen Isaac Bignens, pour la peindre. »

Cet artisan paraît avoir fait du zèle en ajoutant à ce blason (?), une couronne, avec des branches de chêne et de laurier que l'on distingue encore sur la dite enseigne actuellement hors d'usage. F.-Raoul Campiche, archiviste.

* * *

Dans son numéro du 10 janvier le *Conteur* a donné les armoiries de Villars-Tiercelin, un écusson divisé verticalement blanc et rouge traversé horizontalement en son milieu par une bande ondulée bleue figurant la Mentue. La *Feuille des Avis officiels* a publié un avis émanant des autorités communales de cette commune accompagné de l'armoire communale sur laquelle, la bande au lieu d'être bleue et rouge sur la partie blanche est blanche sur la partie rouge. Cette dernière figuration doit être la seule authentique. Cette disposition est peut-être moins gaie que celle que le *Conteur* a donnée mais elle est d'esprit plus héraldique.

Le domestique illettré. — Il y a bien des avantages à avoir des domestiques illettrés. Ils ne perdent pas leur temps à lire le journal... ils ne lisent pas votre correspondance, etc., etc., Mais cela peut avoir aussi des inconvénients.

Voilà quelque temps, un docteur de la banlieue parisienne envoya le sien porter à un malade une boîte de pilules, et à un ami six jeunes lapins. Les deux envois étaient accompagnés d'une lettre sans adresse, chose bien inutile pour un porteur illettré.

Mais, voilà, le valet remit les pilules à l'ami et les lapins au malade.

Aussi, vous ne vous étonnerez pas de la stupéfaction de ce dernier lorsqu'il lut la lettre à lui adressée :

« En avaler deux, toutes les demi-heures, dans un verre d'eau. »

COUPEZ VOTRE PAIN



L'occasion de la dernière Fête cantonale fribourgeoise, qui eut lieu au mois de mai dernier, à Châtel-St-Denis, une commission que présidait M. l'abbé Bovet, bien connu de tous les chanteurs vaudois, composa un « Festspiel » fort intéressant et qui eut grand succès. Du livret de ce « Festspiel » nous extrayons la pièce de vers que voici. Elle amusera sans doute tous les amis de nos excellents voisins et tous les amateurs de fondue.

Ode à la fondue fribourgeoise.

O savoureux papet, odorante fondue,
Je te veux célébrer, car ton mérite est grand.
Ma première louange à ta naissance est due,
Puis je dirai comment un vrai gourmet te prend.
D'abord le vacherin, par tranches très menues,
Choit au fond du toufflet, enduit d'ail odorant.
Puis à tout petit feu, brassé de mains expertes,
Le bloc fond lentement, exhalant son parfum.
La table où l'on attend, d'une nappe est couverte,
Le pain est morcelé, l'on sent qu'on a grand'faim !
Le merveilleux brouet, voilà qu'on nous l'apporte !
Un peu de poivre encore, et tout est prêt enfin.
Piquez, messieurs, piquez, mais de manière accorte :
Malheur au maladroit qui laisse choir son pain !
Ah ! quelle volupté de plonger sa fourchette,
Au sein du chaud toufflet, en ronds de geste égal,
Et puis de l'enfiler dans notre bouche prête
A savourer, bien chaud, ce merveilleux régal !
Ah ! file, file, file, ô suave fondue !
Moi, je ne jase point : précieux est le temps !
De dire que c'est bon, la bouchée est perdue !
L'on saura bien après, que j'en étais content.
Piquons, piquons toujours, tant qu'il en reste encore,
Il se faut dévouer jusqu'au dernier instant !
Le nez des assaillants de pourpre se colore,
Mais le combat finit, faute de combattants.
Repus, rassasiés, les fins gourmets arrosent
D'un fort café-pruneau, leur succulent repas,
Et puis avec ardeur, de politique ils causent,
Et de rire aux éclats, ils ne tarissent pas.
« Voir Naples, puis mourir », dit un peuple poète :
Nous avons, nous aussi, notre Midi, chez nous,
Et sans macaronis, c'est pourtant grande fête,
Qu'y prendre une fondue en joyeux rendez-vous.
Et moi, je dis ceci : « Nous prendrons la dernière,
La suprême ici-bas, la veille du grand jour
Qui verra l'univers retourner en poussière :
Nous Fribourg de gourmands, nous gourmands de Fribourg ! »

François-Joseph de Promasens.

Politesse. — On dit que la politesse tend à disparaître. C'est dommage : cela était si joli. Il paraît que cela tient à ce que l'égoïsme se développe de plus en plus. Chacun s'occupe de soi-même et ne s'occupe aucunement de son voisin. Nous devrions prendre quelques leçons de politesse au Japon.

Voici un exemple des plus jolis :

Lorsqu'un Japonais déménage, il est d'usage qu'il ne laisse pas l'appartement complètement vide. Tandis que chez nous le logis abandonné est laissé souvent dans un état de parfaite négligence, il est chez les Nippons d'une excessive propreté.

Mais le nouveau locataire trouve dans une des pièces dont il entre en possession, une natte posée sur le sol, et sur laquelle est placé un vase contenant quelques branches de fleurs artistement contournées. Et cela placé devant un kakémono accroché au mur.

Ainsi, le nouveau locataire a une pièce meublée dès son entrée, attention délicate de son prédécesseur, et cela lui permet de recevoir élégamment quelque visiteur.

Ce n'est pas chez nous qu'on aurait de pareils raffinements de politesse.

A PROPOS DE NOIX



DANS une revue littéraire française un chroniqueur avait fait, à propos de noix, une petite enquête : Comment devait-on appeler le geste d'enlever la coquille d'une noix ? Le dictionnaire dit « monder ». Dans certaines régions le mot se transforme en énouler, « énoisiller ». Comment dit-on en Suisse ? C'est Arnold Bonard qui nous l'apprend :

Dans la Suisse romande, on dit bonnement : « Casser les noix ». Dans les Alpes vaudoises, à Montreux par exemple, on dit : « Gremailler ». Mais le mot indique quelque chose de